



## Remboursement impossible avec offre sfr

Par **christophe sarta**, le **09/09/2015** à **19:03**

Bonjour

J'ai contracté un contrat chez sfr. J'ai acheté un i phone s5. Le conseiller me propose pour avoir une réduction sur le téléphone sous condition d'obtenir la fibre sfr. Pas de problème je suis éligible. Je prend un contrat téléphonique et pour la box. Le technicien vient et se rend compte que le raccordement implique de demander l'autorisation de pose de cable en façade à 6 voisins dont un petite copropriété et la traversée de deux rues (dans les faits impossible).Il apporte à ces remarques que numéricable en 2008 était dans l'impossibilité de nous raccorder. Je vais en boutique sfr, l'employé appelle sfr et j'ai une réponse de non recevoir. je ne peux bénéficier de la remise!

Quels recours je peux avoir? Je me sens léser (publicité mensongère, abus de vente, vente forcée...)

Merci de me donner des réponses

Cordialement

Mr sarta